

Pour que ce soit d'abord l'enfant

Sous couvert des droits de l'enfant, ce sont souvent les droits des pères ou des mères qui sont débattus, et particulièrement, aujourd'hui, ceux des pères

Si je me suis engagée aux côtés de « L' Enfant d'Abord, » et accepté d'en être la marraine, c'est parce que cette association donne enfin la parole aux enfants.

Mon expérience, tant personnelle que sociale, m'a permis d'observer combien l'intérêt de l'enfant est confondu avec celui de ses parents : l'enfant doit être partagé comme un bien indivis, balloté entre ses deux parents séparés, quel que soit son âge et le prix à payer pour lui. Pourtant, confondre égalité et équivalence entre un père et une mère, revient à lui imposer une réelle maltraitance.

Nous devons tous être inquiets pour l'avenir de ces si nombreux enfants qui vivent autant d'instabilité dès leur plus jeune âge, dans une société dont le fonctionnement est déjà si stressant pour eux.

Nous devons, nous les adultes, agir pour que ce soit l'enfant d'abord.

Eliette Abécassis